



Une compagnie peut elle changer une destination de vol sans information préalable

Par **Leontine2**, le **20/07/2023** à **19:45**

Bonjour,

J'ai acheté un billet sur le site de KLM pour un vol Alicante- Montréal le 8 Avril. Ce vol se fait en 2 étapes, ALC-Amsterdam (KL 2640) opéré par Transavia, puis correspondance Amsterdam-Montréal (KL 0671). Je me suis présenté à l'aéroport, mais je ne l'ai jamais vu affiché. J'en ai donc conclu que le vol a été annulé. Personne n'a pu me renseigner à l'aéroport. J'ai pris le même vol le lendemain, mais je suis arrivé avec 24h de retard.

J'ai présenté une demande de dédommagement à Transavia. Refusé pour le motif suivant: « **notre vol Alicante - Amsterdam HV5056 du 08/04/2023 présent sur votre réservation a bien été assuré par nos soins, avec cependant un atterrissage à Rotterdam à 13h08 et cela n'entraîne pas droit à une indemnisation quelconque.** »

Ce changement n'est pas un simple **changement d'aéroport**, mais un **changement de destination**.

Je n'ai jamais été informé de ces changements, ni par téléphone, ni par email. Si le vol était affiché HV5056 pour Rotterdam, je n'aurais jamais pensé que c'est mon vol car sur mon billet, il est écrit vol KL2640 pour Amsterdam. De plus, ma correspondance pour Montréal était toujours à Amsterdam et je ne suis pas sur d'avoir pu rejoindre cet aéroport avant l'heure du départ.

Que dois-je faire ?

Merci beaucoup

Par **Louxor_91**, le **20/07/2023** à **20:27**

Bonjour,

vous comptez poser la même question combien de fois ? Déjà 3...